



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FLASH STATISTIQUE - CRIMINALITÉ

Infractions en augmentation de près de 20% en 2011

En 2011, les polices vaudoises ont enregistré 70'392 infractions au Code pénal, soit 99 infractions pour 1000 habitants. C'est 19 % de plus qu'en 2010. Cette forte recrudescence s'explique en grande partie par l'augmentation des infractions contre le patrimoine, vols et dommages à la propriété par exemple, qui représentent désormais les trois quarts des actes délictueux. Le nouveau numéro du courrier statistique Numerus dresse le panorama de la criminalité dans le canton.

Le nombre d'infractions dénoncées en 2011 dans le canton de Vaud a augmenté de 19% par rapport à 2010. Cette hausse tient essentiellement à la croissance du nombre d'infractions contre le patrimoine (+20%), avec des évolutions particulièrement importantes pour les brigandages (+34 %), les escroqueries (+47%), les vols à la tire (+66%) et à l'arraché (+103%). L'augmentation des infractions avec violence atteint 13 %, parmi lesquelles les actes de violence grave ont progressé de 58% (passant de 69 à 109 cas). Une forte hausse de 43 % est constatée également pour les infractions relevant de la violence domestique.

Le taux d'infractions au Code pénal est de 99 pour 1000 habitants dans le canton en 2011. Il se monte à 79 pour mille en excluant la ville de Lausanne qui enregistre 190 infractions pour 1000 habitants. Parmi les grandes villes suisses, Genève compte le taux d'infractions le plus élevé (217 pour mille), suivie de Lausanne avant Berne. Les cantons de Vaud et Genève sont plus fortement touchés que les autres par la criminalité d'étrangers non résidents : à l'échelle suisse, 22% des prévenus identifiés par la police appartiennent à cette catégorie, contre 41% pour Genève et 34% pour Vaud.

L'analyse du taux de prévenus selon l'âge et le sexe permet d'établir que les personnes qui ont le plus souvent affaire à la police sont des jeunes hommes : ce taux atteint 17,5 pour mille pour les hommes contre 5,4 pour mille pour les femmes. Et c'est entre 15 et 24 ans que les hommes (42,5 pour mille) et les femmes (10,8 pour mille) commettent le plus d'infractions.

Dans le canton de Vaud, le taux d'élucidation pour l'ensemble des infractions est de 20 % en 2011. Les infractions contre la vie et l'intégrité corporelle ainsi que celles contre l'intégrité sexuelle enregistrent des taux d'élucidation élevés, respectivement 74% et 66%. Ce taux atteint même 100% pour les homicides (4 cas en 2011) ainsi que les tentatives (24 cas). A l'autre extrémité, les infractions contre le patrimoine ont un taux d'élucidation n'atteignant pas 15%.

Numerus N° 3-2012, juin 2012

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 juin 2012

Statistique Vaud, 021 316 29 99 - info.stat@vd.ch - www.scris.vd.ch